

Secteur de la Communication - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Information Communication, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 1998 :

Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives :

Radio Sud	25 000 F
Radio Bip	25 000 F
RCF	25 000 F
Radio Décibels	15 000 F

Subvention au Festival International de Musique : 110 000 F pour la promotion du Festival comprenant notamment une campagne d'affichage sur le réseau SNCF avec la Société France Rail Publicité et le pavoisement de la ville aux couleurs du festival.

Autres subventions :

- Association «Le Marathon des Mots» : 40 000 F pour l'organisation du Festival «Besançon fête vos jeux» du 2 au 5 juillet 1998.

- Collège Victor Hugo : 5 000 F pour la célébration du 400^{ème} anniversaire et pour l'édition d'un livre paraissant à cette occasion.

- AS PTT : 10 000 F en soutien à l'organisation de manifestations sportives à Besançon (course à pied : les Rives du Doubs, la Foulée Mutualiste, la Corrida - cyclisme - natation).

La dépense totale, soit 255 000 F, est à imputer au chapitre 92.21 article 6574 code service 00300 sur les crédits figurant au budget primitif 1998 à hauteur de 240 000 F abondés par un transfert de 15 000 F du crédit de dépenses imprévues figurant au chapitre 940/20200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 29 juin 1998.